

30 août 2005

05.338

Question Claude Borel**Contribuables lémaniques pour la Riviera neuchâteloise**

En cette période financièrement et fiscalement difficile, il est de la plus haute importance pour notre canton d'attirer de nouveaux habitants et contribuables.

A cet égard, l'ouverture de l'A 5 dans la région de La Béroche et de Boudry met le Littoral neuchâtelois à moins d'une heure d'un Arc lémanique qui est fort loin de répondre à la demande de logements et de terrains à bâtir.

Si on laisse simplement le marché immobilier neuchâtelois progresser à son rythme, on assistera rapidement à une explosion des prix et des loyers, mais on n'optimisera pas les chances offertes par l'ouverture de l'A 5.

Le Conseil d'Etat a-t-il développé une stratégie globale dans ce domaine, incluant la promotion économique, l'aménagement du territoire, les communes concernées, les caisses de pensions et les autres partenaires publics et privés intéressés? Quelles sont ses intentions concrètes?

Cosignataires: A. Laurent, D. Schürch, R. Egger, B. Nussbaumer, M. Guillaume-Gentil-Henry, J.-M. Gaberell et M. Castioni.